

PROFIL DLADMIN : L'ESSENTIEL

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



1 - Présentation générale de l'application AGIR Ministères :

L'application AGIR Ministères permet la **formalisation des contrôles de supervision a posteriori**.

Il s'agit d'un outil de :

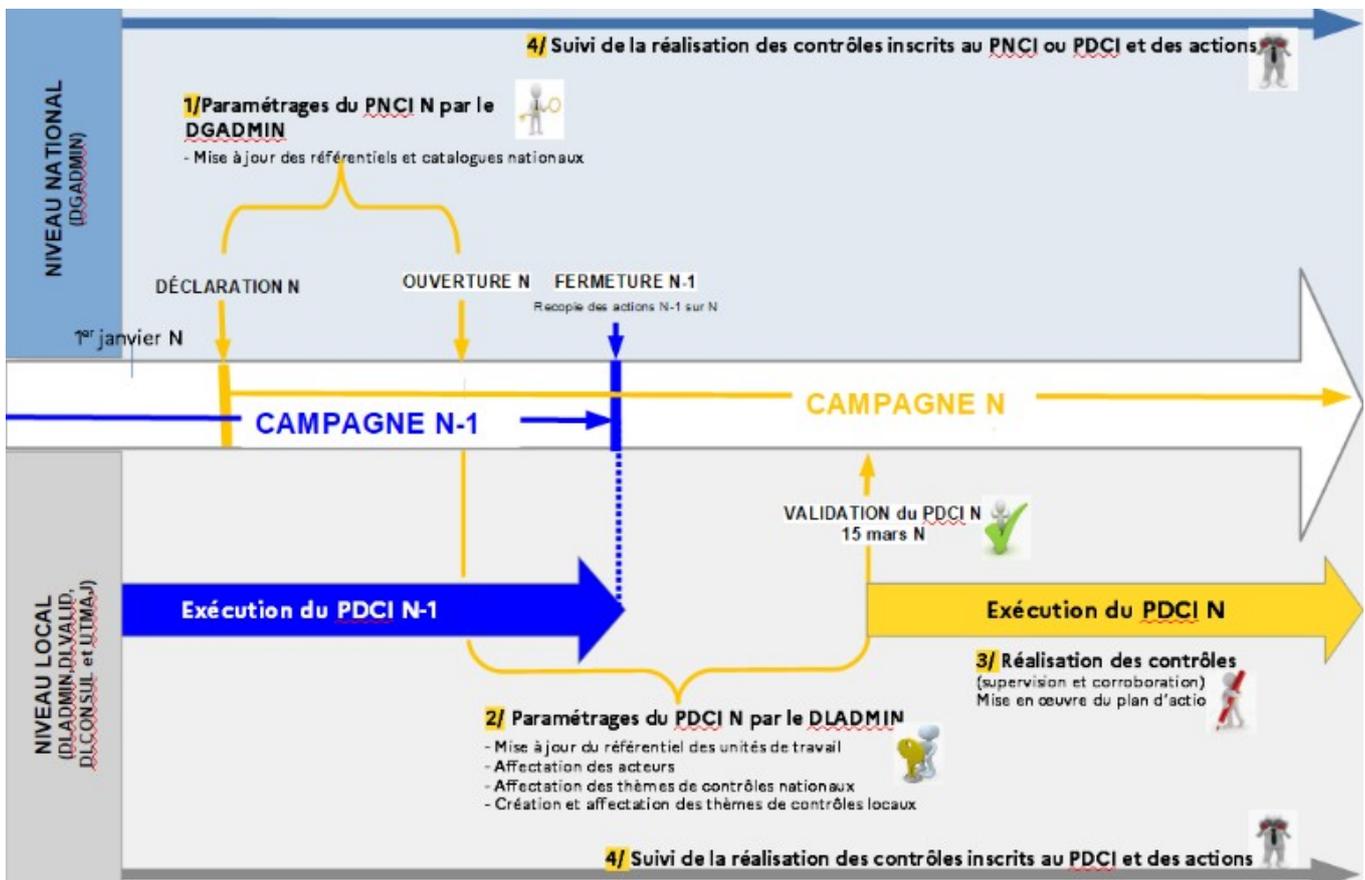
- planification, de formalisation des résultats et de pilotage des contrôles,
- suivi des actions d'amélioration du dispositif de contrôle interne.

L'application offre en outre la possibilité de fiabiliser les constats opérés par la saisie de contrôles dits de « corroboration ».

2 - Focus sur quelques notions essentielles :

Une **campagne** est la période ouverte pour la réalisation d'un plan de contrôles. Elle est désignée par un millésime (campagne 2023, campagne 2024, etc).

Chronologie d'une campagne :



Le **Plan national de contrôle interne** correspond aux **thèmes** (ou axes) de contrôle de supervision *a posteriori* dits « **nationaux** », orientations fixées par le Ministère ou la Direction générale en matière de contrôle interne. Ils ont généralement un caractère obligatoire.

Le niveau intermédiaire (ou niveau « local ») de l'organisation ministérielle ou de la Direction générale peut proposer des thèmes de contrôles dits « **locaux** ». Le **Plan directionnel de contrôle interne** (PDCI) peut donc intégrer des thèmes de contrôles « nationaux » et des thèmes de contrôle « locaux ».

L'**unité de travail** est une cellule, composée obligatoirement d'un agent « **responsable** », et éventuellement d'un ou plusieurs agents « **délégués** » (suppléants). Les fonctionnalités qui leur sont accessibles dépendent du profil détenu.

Il existe trois types de **profils** : administration, saisie de contrôles, consultation. Le profil attribué dépend du rôle de l'agent dans l'application.

3 - Les acteurs intervenant dans AGIR Ministères :



L'administrateur national (profil DGADMIN) peut :

- créer les référentiels nationaux : paramètres des contrôles, des structures, des catalogues (process, risques et contrôles),
- affecter des responsables ou délégués aux unités de travail, *a minima* un administrateur local (DLADMIN) dans chaque « unité administration » des directions nouvellement créées,
- alimenter le catalogue des thèmes nationaux et paramétrer leur programmation lorsqu'ils sont obligatoires,
- gérer les campagnes : déclaration d'une nouvelle campagne, initialisation, ouverture et fermeture de la campagne.

Il dispose d'une **vue sur l'intégralité des données saisies dans la base de tous les PDCI**.

Par contre, il ne peut pas formaliser les résultats d'un contrôle.



L'administrateur du Plan directionnel de contrôle interne (PDCI) (profil DLADMIN) administre l'application pour sa structure.

À ce titre, il :

- crée les unités de travail (qui sont recopiées automatiquement d'une année sur l'autre),
- affecte le responsable de chaque unité et son (ou ses) délégué(s),
- affecte les thèmes de contrôles nationaux aux unités de travail,
- crée les contrôles locaux (qui sont recopiés automatiquement d'une année sur l'autre) et les affecte aux unités de travail,
- définit les périmètres de corroboration et de pilotage.

Son profil lui permet aussi, si nécessaire, de saisir les résultats de ses contrôles de supervision *a posteriori* et de corroboration et de valider ces contrôles.

Il dispose d'une **vue sur l'intégralité des données saisies dans la base de son seul PDCI**.



L'acteur du contrôle de supervision *a posteriori* (profil UTMAJ) réalise et formalise les résultats des contrôles de supervision *a posteriori* affectés à son unité de travail.

Il ne peut consulter que les données propres à son unité de travail.



L'acteur du contrôle de corroboration (profil UTCORROB) peut réaliser et formaliser les contrôles dits « de corroboration » et/ou être attributaire d'un périmètre de pilotage. Il peut également réaliser et formaliser des contrôles de supervision *a posteriori*.

Le consultant a un accès aux données uniquement en consultation.

Plusieurs périmètres existent pour le consultant :



- vue uniquement sur les données de l'unité de travail d'affectation (profil UTCONSUL),
- vue sur toutes les données relatives au PDCI (toutes les unités de travail, profil DLCONSUL),
- vue sur toutes les données saisies au niveau national (profil DGCONSUL).

Le champ des données consultables par ces différents acteurs sera plus ou moins large selon le profil détenu :

	Profil	Rôle
Visibilité nationale	DGADMIN	En charge de l'administration nationale de l'application.
	DGCONSUL	Autorisé à consulter toutes les données portées par l'application.
Visibilité locale (PDCI)	DLADMIN	Gère l'organisation de sa « structure », paramètre le PDCI, peut effectuer des contrôles de supervision et réaliser des corroborations.
	DLVALID	En charge de la validation du PDCI .
	DLCONSUL	Autorisé à consulter toutes les données relatives à un PDCI (Plan directionnel de contrôle interne), c'est-à-dire toutes les grilles et restitutions y afférentes, toutes les actions ainsi que les paramètres.
Visibilité sur l'unité de travail	UTMAJ	Réalise et formalise des contrôles de supervision a posteriori.
	UTCONSUL	Autorisé à consulter uniquement les données propres à une unité de travail (grilles de contrôle, restitutions).
Visibilité sur le périmètre de pilotage	UTCORROB	Réalise et formalise des contrôles de supervision et des contrôles de corroboration ; Et/ou dispose d'un périmètre de pilotage.

4 - La barre de menu :

La barre de menu qui s'affiche est adaptée au profil de l'utilisateur. Seules les fonctionnalités autorisées pour le profil de l'utilisateur lui sont proposées

Tableau de bord : permet de consulter les principaux indicateurs de pilotage (taux de retard, taux de réalisation, taux d'avancement) et d'accéder aux restitutions. Possibilité de modifier les actions créées.

Paramétrage : permet de consulter le contenu des groupes de thèmes nationaux et de paramétrer et de consulter des groupes de thèmes au niveau local



Catalogue : permet de consulter le catalogue des processus, le catalogue des risques et le catalogue des thèmes de contrôle nationaux et locaux.

Campagne : permet de changer de campagne et de consulter les thèmes de contrôles nationaux affectés au plan national

Organisation : permet de créer/modifier les unités de travail, affecter/désaffecter les agents

Action : permet de créer des actions « libres ».

Restitution : permet de consulter le reporting et demander les fichiers de restitution.

Planning : permet d'accéder aux contrôles programmés et d'afficher à tout moment la situation des contrôles et des actions devant être réalisés.

Archives : permet de consulter les campagnes N-3 à N-9



PDCI : permet de consulter le Plan Directionnel de Contrôle Interne, de paramétrer les périmètres de corroboration et de définir les périmètres de pilotage.

Éditions : permet de disposer des impressions demandées à partir de l'icône  quand elle est disponible et de récupérer les fichiers de restitution demandés.

? : permet d'afficher la version de l'application, les caractéristiques de l'utilisateur, de consulter la note de maintenance qui présente les nouvelles fonctionnalités.

5 - Modalités de connexion et de navigation :

L'utilisation du navigateur **Mozilla Firefox** est fortement recommandée pour la connexion à l'application.

L'accès à AGIR Ministères se fait généralement à partir du portail ADER

(<https://portailader.dgfip.finances.rie.gouv.fr>)

et pour certains ministères/directions, à partir du portail applicatif.



Cette icône en haut à gauche de l'écran permet de revenir à la page d'accueil.

En revanche, l'utilisation de la flèche « retour arrière » du navigateur  est à proscrire. Elle génère aussitôt une déconnexion de l'application.



Un guide utilisateur comprenant un lexique est accessible directement dans l'application via le bouton en haut à droite de l'écran d'AGIR Ministères :

